



recycler mon vehicule.fr

Communiqué de presse,
le 16 février 2026

Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

Inédit sur l'Île des Saintes : 25 véhicules évacués grâce à la coopération entre Recycler Mon Véhicule et la mairie de Terre-de-Haut

Face aux défis logistiques des territoires ultramarins, l'éco-organisme [Recycler Mon Véhicule](#), en partenariat avec la mairie de Terre-de-Haut, a mené une opération d'envergure permettant la prise en charge de 25 véhicules hors-d'usage (VHU) sur l'Île des Saintes.

Une opération exemplaire pour surmonter la « double insularité »

L'abandon de véhicules est un fléau environnemental et sanitaire majeur dans les territoires d'outre-mer, où le **taux d'abandon atteint les 15 % en Guadeloupe**. Cette problématique est exacerbée dans les îles du sud comme Les Saintes par la « double insularité » : l'absence de centres VHU sur place et les coûts élevés de rapatriement maritime vers la Guadeloupe continentale privent les particuliers de solution.

Pour accélérer l'économie circulaire et freiner le fléau liés aux véhicules abandonnés, [Recycler Mon Véhicule](#), éco-organisme agréé dans le cadre de la filière REP (responsabilité élargie des producteurs) VHU, a coordonné une opération spéciale avec la mairie de Terre-de-Haut, sa police municipale et l'association TDA. 25 véhicules hors d'usage ont ainsi été collectés pour être transportés et traités dans un centre VHU habilité basé en Guadeloupe. Cette action totalement gratuite pour les habitants et prise en charge par [Recycler Mon Véhicule](#), garantit une dépollution et un recyclage conformes aux normes environnementales, tout en assurant la destruction administrative des véhicules, protectrice de leurs anciens propriétaires et garante de la traçabilité des véhicules.



Une solution gratuite et en faveur du pouvoir d'achat des Guadeloupéens

Cette opération organisée sur l'Île des Saintes est une parfaite occasion de rappeler qu'un service est désormais accessible à tous les détenteurs de véhicules sur l'archipel de la Guadeloupe. Pour inciter les particuliers à confier leurs véhicules hors-d'usage à la filière légale, les dispositifs mis en place dans le cadre de la réglementation reposent notamment sur deux leviers majeurs :

1. L'enlèvement gratuit à domicile : tout propriétaire d'un véhicule complet (moteur, pot catalytique, carrosserie, batterie présents) peut bénéficier d'une reprise gratuite à son domicile, y compris si le véhicule ne roule plus, à condition qu'il soit accessible.
2. La « Prime au retour » : spécifiquement mise en place pour les DROM-COM afin d'éviter l'abandon des véhicules, une incitation financière est versée au dernier détenteur qui fait une demande d'enlèvement de véhicule complet via la filière légale.

Pour bénéficier de ces services : faire enlever son véhicule/épave gratuitement et garantir sa sécurité juridique (annulation de l'immatriculation), une démarche simple est à effectuer sur la plateforme officielle : www.jerecyclemonvehicule.fr

Recycler Mon Véhicule : Une mission renforcée dans les DROM-COM

Depuis son agrément en 2024, Recycler Mon Véhicule intervient pour le compte de ses producteurs adhérents, et pour structurer la filière légale dans les DROM-COM et résorber le stock de véhicules abandonnés. L'objectif est de lutter contre les filières informelles et les décharges sauvages qui polluent les sols et favorisent la prolifération des moustiques. 20 autres producteurs de véhicules, qui ont fait le choix de mettre en place leur propre système agréé, participent eux aussi à la mise en œuvre des obligations de la filière REP VHU sur ces territoires en coordination avec Recycler Mon Véhicule.

Avec la mise en place de la collecte à domicile et le versement de la prime au retour, les acteurs de la filière REP VHU disposent désormais de leviers renforcés pour inciter les détenteurs à confier leurs vieux véhicules à la filière légale.

Pour convaincre les détenteurs de véhicules de faire le bon choix, **Recycler Mon Véhicule** a créé un jeu gratuit sur Fortnite "Car Life Tycoon", pour plonger le grand public dans l'univers du recyclage et les sensibiliser aux enjeux environnementaux majeurs qu'ils représentent. Plus d'informations [ici](#).



Contacts presse : presse-rmv@agence-cia.com

Adeline Solowy - 0634205131

Mélissa Bire - 0650021638

Karène Arfaoui - 0630747023

A propos de Recycler Mon Véhicule : *Recycler Mon Véhicule est l'éco-organisme national agréé par le ministère en charge de l'environnement pour garantir la collecte, le réemploi, le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage (VHU) – 2, 3 et 4 roues. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 101 marques (constructeurs et importateurs) telles que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph... qui lui confient leurs obligations réglementaires dans le cadre de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des VHU.*

En août 2025, Recycler Mon Véhicule a également obtenu un agrément pour la filière REP dédiée aux batteries de véhicules électriques, complétant ainsi sa mission au service de l'économie circulaire de la mobilité.